



E D G E P O I N T®

Réinitié Formulaire

Convention de souscription subséquente

En remplissant ce qui suit, le soussigné met à jour tous les déclarations, garanties, reconnaissances et engagements figurant dans la Convention de souscription originale du souscripteur (l' « acheteur ») comme s'ils avaient été faits à la date des présentes, et atteste au bénéfice du Fonds et du gestionnaire que toutes les déclarations, garanties, reconnaissances, engagements ou autres renseignements énoncés dans la Convention de souscription originale du souscripteur (l' « acheteur ») sont exacts et complets à cette date, sauf indication contraire précise ci-dessous. Si des modifications sont apportées aux informations fournies dans la Convention de souscription originale, veuillez remplir une Convention de souscription mise à jour à la place.

DATES DE SOUSCRIPTIONVEUILLEZ

Date de souscription initiale (originale)

Date de souscription subséquente (actuelle)

SUBSCRIBER (Purchaser) INFORMATION

Numéro de compte de courtier

Nom du souscripteur ou de la personne physique

Nom du co-souscripteur (le cas échéant)

Veuillez cocher une case :

- Le soussigné confirme qu'il continue à satisfaire aux critères d'investisseur qualifié* tel que certifié dans le certificat d'investisseur accrédité du contrat de souscription original. Lorsque le critère (j), (k) ou (l) a été sélectionné, le soussigné confirme de comprendre les risques de l'investissement tel qu'il a été spécifié sur le formulaire de reconnaissance des risques antérieurement signé.
- Le soussigné certifie qu'il satisfait à toutes les exigences de la section 2.19 du Règlement 45-106.
- L'acheteur a effectué un premier achat de 150 000 \$ dans le même fonds ci-dessous.
 - À la date actuelle, le coût d'acquisition ou la valeur nette d'inventaire du fonds n'est pas inférieur à 150 000 \$.
- Le soussigné est un résident de la Colombie-Britannique ou de Terre-Neuve-et-Labrador qui se fie sur l'exemption de la notice d'offre et confirme comprendre le risque de l'investissement et que tout argent investit peut être perdu.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOUSCRIPTION

Nom du fonds

Code FundSERV

Montant

 Portefeuille d'occasions de crédit EdgePoint

EDG 909

\$ _____

En signant la présente Convention de souscription subséquente dûment remplie au gestionnaire, le représentant du courtier reconnaît et confirme par les présentes qu'il a rempli, à ce jour, toutes les obligations pertinentes de connaissance du client et de convenance qu'il doit au souscripteur ainsi que toutes les obligations en matière d'identification et de collecte de renseignements auprès des investisseurs.

Nom du représentant du courtier

Signature du souscripteur 1

Date

Signature du souscripteur 2

Date

SOUSCRIPTIONVeuillez télécopier le formulaire signé ainsi qu'une copie de la Convention de souscription dûment remplie à
Gestion de patrimoine EdgePoint par télécopieur au 1.866.757.7287 ou par courriel à trades@edgepointwealth.com

Liste des critères des investisseurs qualifiés :

(e)	Personne physique inscrite en vertu de la législation sur les valeurs mobilières d'une province ou d'un territoire du Canada comme représentant d'une personne inscrite à titre de conseiller ou de courtier en vertu de la législation sur les valeurs mobilières d'une province ou d'un territoire du Canada.
(e.1)	Personne physique antérieurement inscrite en vertu de la législation sur les valeurs mobilières d'une province ou d'un territoire du Canada, à l'exception d'une personne physique antérieurement inscrite uniquement comme représentant d'un limited market dealer en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières de l'Ontario ou de la Securities Act de Terre-Neuve-et-Labrador.
(j)	Personne physique qui, seule ou avec son conjoint, a la propriété véritable d'actifs financiers ayant une valeur de réalisation globale avant impôt de plus de 1 000 000 \$, déduction faite des dettes correspondantes;
(j.1)	Personne physique qui a la propriété véritable d'actifs financiers ayant une valeur de réalisation globale avant impôt de plus de 5 000 000 \$, déduction faite des dettes correspondantes.
(k)	Personne physique qui, dans chacune des deux dernières années civiles, a touché un revenu net avant impôt de plus de 200 000 \$ ou, avec son conjoint, de plus de 300 000 \$ et qui, dans l'un ou l'autre cas, s'attend raisonnablement à excéder ce revenu net dans l'année civile en cours.
(l)	Personne physique qui, seule ou avec son conjoint, a un actif net d'au moins 5 000 000 \$ (montant comprenant la valeur de la résidence principale de la personne).